Chers parents,

L’année scolaire prochaine 2020/2021 devrait être marquée par la classe transplantée à Paris et Bruxelles.

J’utilise le conditionnel à dessein car c’est la situation sanitaire qui décidera in fine de la réalisation ou non du voyage.

**Mais, soyons positifs, nous nous préparons comme si celui-ci allait avoir lieu.**

Nous avons 3 plans possibles (dans notre ordre de préférence) :

Plan A : voyage de 5 jours : Paris du 29 mars au 1er avril puis Bruxelles du 1er au 2 avril 2021

Plan B (si interdiction de partir à l’étranger et possibilité de rester 1 nuit de plus à PARIS): voyage de 5 jours à Paris du 29 mars au 2 avril 2021

Plan C (si interdiction de partir à l’étranger et impossibilité de rester 1 nuit de plus à PARIS): voyage de 4 jours à Paris du 29 mars au 1er avril 2021

Le voyage se fera en train et les déplacements en transport en commun.

Nous ne savons pas encore exactement le prix du séjour, mais nous allons demander une participation financière de 150 euros par enfant. Bien conscients, que cette somme représente un montant non négligeable pour certaines familles, nous vous proposons de régler cette somme sur plusieurs mois si vous le désirez. Nous vous demandons faire les chèques dès maintenant même s’ils seront encaissés à la date de votre choix et/ou de nous faire remplir des dossiers d’aides si besoin. **Le paiement du voyage peut s’effectuer en 1, 2, 3 ou 5 fois (diviser alors la somme par le nombre de chèques choisi) : dans ce cas mettre au dos de chaque chèque le mois d’encaissement (ils seront déposés autour du 15 de chaque mois).** Chèques à l’ordre de l’ACSEP. Si des familles se trouvent dans des situations financières difficiles qui compromettraient la participation d’élèves à la classe transplantée, elles peuvent demander un rendez-vous à M Chapa pour envisager d’autres solutions**. Le prix ne doit en aucun cas être un frein à ce voyage. Evidemment en cas d’annulation du voyage, ces 150€ vous seront remboursés.** Nous lançons aussi une tombola qui permet, si tous les élèves vendent 20 billets à 2€, de limiter le prix du voyage pour les familles.

Nous partirons (peut-être) en Belgique , chaque enfant a donc besoin d’une carte d’identité datée de moins de 10 ans ou d’un passeport de moins de 5 ans. **MERCI DE BIEN VERIFIER LES DATES DE VALIDITE**. Si cela n’est pas le cas, il faut **DES AUJOURD’HUI** entreprendre ces démarches en constituant un dossier en mairie de TINTENIAC ou COMBOURG. De même il vous faudra remplir une autorisation de sortie de territoire pour votre enfant. Cette autorisation doit être accompagnée d’une copie de la carte d’identité d’un des parents **en cours de validité**. Si ce n’est pas le cas, merci de renouveler aussi votre carte d’identité.

Merci de bien vouloir remplir les autorisations ci-jointes et de nous fournir les chèques (à faire encaisser à la date de votre choix) pour le 13 octobre 2020

M CHAPA, Mme HATRIVAL Mme PLANCHENAULT

----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

M, Mme……………………………… et M, Mme………………………………

autorise(nt) mon fils/ma fille…………………………………………………………………..………………..…

A participer à la classe transplantée de Paris et Bruxelles du 29 mars au 2 avril 2020

SIGNATURES

O Mon enfant a une carte d’identité ou un passeport en cours de validité (joindre photocopie recto/verso)

O Mon enfant n’a pas de carte d’identité ou de passeport en cours de validité. J’entreprends ces démarches des aujourd’hui.

O Un parent a une carte d’identité ou un passeport en cours de validité pour l’autorisation de sortie de territoire

O Aucun parent n’a de carte d’identité ou de passeport en cours de validité. J’entreprends ces démarches des aujourd’hui.

Je paye en ………….. chèque(s) de ……………… euros (**bien mettre les mois d’encaissement choisis au dos des chèques)**